

**PROCES VERBAL**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**Du 15 juin 2020**

Ouverture de la séance à 18 h 03

16 présents : Quorum atteint

Le procès-verbal du précédent conseil d'administration ne faisant l'objet d'aucun commentaire, il est approuvé à l'unanimité.

Il est demandé aux membres du Conseil d'administration de bien vouloir accepter une modification à l'ordre du jour.

**QUESTIONS FINANCIERES**

**☒ Exercice 2019**

**1 – DBM pour information**

En préambule du compte financier de l'exercice 2019, Mme la Gestionnaire présente les DBM n°10 à 16 qui retracent les écritures de fin d'année ainsi que les régularisations et la correction des écritures prévisionnelles.

**2 – Compte financier**

Mme la Gestionnaire présente le compte financier, bilan comptable de l'exercice 2019. Madame la Gestionnaire demande si tous les membres du conseil d'administration ont bien reçu toutes les pièces relatives au compte financier 2019 : rapport de l'ordonnateur, bilan de l'exercice. Mme La Gestionnaire fait une présentation explicative d'un compte financier. Elle présente également le bilan de l'exercice 2019 ainsi que le résultat excédentaire et l'intégration des résultats au fonds de roulement.

Après intégration des résultats, le fonds de roulement s'élève à 73037.51€

Service général	49200.44€
SRH	19834.87€
STOCKS	4002.20€

Après cette présentation, Madame la Principale propose de procéder au vote d'acceptation du compte financier. Le compte financier 2019 est approuvé par le Conseil d'Administration à l'unanimité.

Après l'acceptation du compte financier par les membres du conseil d'administration, Madame la Principale propose aux membres du conseil d'administration le vote sur l'intégration des résultats de l'exercice 2019 répartis sur 2 fonds de roulement distincts pour le service général et pour le service de restauration et d'hébergement.

L'intégration des résultats précisant l'existence de 2 fonds de roulement distincts Service Général et Service d'hébergement est approuvée à l'unanimité.

## **Exercice 2020**

### **3 – Plan d'investissement 2020**

Mme La Gestionnaire présente le plan d'investissement 2020 concernant :

**Pour le service ALO** : L'achat de 3 chaises de bureaux, 3 canapés pour la salle des professeurs, 2 meubles pour la salle audio.

**Pour le service AP** : L'achat de tapis de gym et de tremplin mousse pour l'EPS.

**Pour le service SRH** : L'achat d'un chariot de service inox 3 plateaux ; d'un chariot à casier, denrée alimentaire et de petit matériel de cuisine.

Le montant de cet investissement s'élève à 14125€.

Le plan d'investissement 2020 est adopté à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

### **3 – Liste des manuels scolaires.**

Mme La Gestionnaire présente la liste des achats de manuels scolaires pour la rentrée 2020. Elle précise qu'il s'agit d'un complément pour tous les niveaux sauf les 6èmes.

Néanmoins, il était prévu cette année le renouvellement des manuels d'anglais pour le niveau 5<sup>ème</sup>.

Mme La Principale précise que la cohorte cette année étant trop nombreuse, il a été fait le choix en concertation avec les enseignants de n'acheter que la moitié des manuels d'anglais.

Mme la Gestionnaire précise qu'à ce jour l'établissement n'a pas reçu la notification de subvention de l'Etat et qu'il est nécessaire de faire un prélèvement sur les fonds de l'établissement pour ces achats de 4700€.

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité la liste des manuels scolaires telle que présentée.

### **4 – DBM pour vote et informations**

Mme la Gestionnaire présente la DBM pour vote. Elle retrace les prélèvements sur fonds disponibles du plan d'investissement 2020, ainsi que le prélèvement pour l'achat des manuels scolaires.

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité la DBM n° 2 pour vote.

Mme la Gestionnaire présente la DBM n°3 pour information qui concerne l'ouverture au budget de la subvention mobilière de 101.40€ pour l'achat d'un aspirateur ainsi que la subvention de l'Etat concernant le fonds social de 620.36€.

### **4 – Convention et contrat**

Mme la Gestionnaire présente le contrat de location/ maintenance pour le photocopieur noir et blanc de l'administration qui doit être renouvelé.

Ce contrat est d'une durée de quatre ans.

Le conseil d'administration autorise la signature du contrat de location maintenance avec l'UGAP pour un photocopieur noir et blanc pour une durée de 4 ans.

#### **4 – Autorisation de recrutement des AED**

Madame la Principale précise que les moyens attribués par le Rectorat pour le recrutement des assistants d'éducation sont de 3,9 ETP. Cette année, en raison des départs, 2 personnes seront recrutées.

Le conseil d'Administration autorise le Chef d'Etablissement à recruter des assistants d'éducation conformément aux moyens qui sont mis à sa disposition par le Rectorat.

#### **5 – Dissolution agence comptable Lycée Montesquieu**

Madame La Gestionnaire informe les membres du conseil d'administration que suite au remaniement des agences comptables, l'agence comptable du lycée Montesquieu est dissoute et que le collège Jean de L'Epine sera rattaché à partir de la rentrée prochaine à l'agence comptable du lycée Bellevue.

### **QUESTIONS PEDAGOGIQUES**

#### **1- Questions d'actualité- déconfinement**

Mme La Principale évoque les annonces faites par le Président de la République concernant la nouvelle phase de déconfinement. Concernant les collèges, il s'agit d'accueillir tous les élèves, dans le respect du nouveau protocole sanitaire. Mme La Principale informe les membres du CA que les élèves du collège sont présents à environ 90% sur l'ensemble des niveaux depuis le 2 juin. Si le nouveau protocole sanitaire conserve le principe d'une limitation du brassage des élèves, il n'est pas possible de les accueillir tous en même temps du fait de l'exiguïté des locaux (couloirs, cours de récréation, réfectoire). Un membre des représentants parents fait remarquer qu'il ne paraît pas nécessaire de tout réorganiser pour les deux dernières semaines.

#### **2- Bilan pédagogique annuel**

Mme La Principale fait le bilan de la structure pour cette fin d'année : 2 départs en egpa pour des élèves de 6<sup>ème</sup>, 8 élèves de 4<sup>ème</sup> admis en 3<sup>ème</sup> prépa- métier. Concernant les orientations 3<sup>ème</sup>, 75% des élèves partent vers une 2cde GT, 17% vers une 2scde professionnelle, 6% vers une 1ere année CAP. Ces chiffres restent constants par rapport aux années précédentes.

Un point est fait sur les 3 axes du Projet d'Etablissement, tout en précisant qu'un certain nombre d'actions n'ont pas pu avoir lieu du fait du confinement :

Axe 1 : le projet CPS a pu se faire quasiment dans sa globalité pour les 6<sup>ème</sup> ; en revanche les actions prévues pour les 5<sup>èmes</sup> n'ont pas pu se faire. L'action mixité/égalité sur les discriminations et harcèlement ( en 5<sup>ème</sup>) a bien eu lieu juste avant le confinement.

Mme la CPE donne quelques indicateurs chiffrés : le taux d'absentéisme reste inchangé, à 3.5%. Les signalements d'absentéisme n'ont concerné que 3 élèves (ces signalements s'arrêtent en mars). Les chiffres relatifs aux punitions et sanctions n'ont pas un grand intérêt statistique cette année car ils ne réfèrent qu'à une moitié d'année. Sur le 1<sup>er</sup> trimestre, il n'y avait rien d'alarmant par rapport aux années précédentes.

Mme La CPE termine par des données sur le retour des élèves après le confinement : les 6<sup>ème</sup> sont présents à 94%, les 5<sup>ème</sup> à 80% depuis le 18 mai ; les 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> sont présents à 83 et 84% depuis le 2 juin. Les représentants des enseignants soulignent que les conditions de travail en demi- groupe font que les élèves sont beaucoup plus actifs et que le travail est efficace. Certains élèves se révèlent et osent davantage prendre la parole.

Axe 2 : des temps forts des liaisons avec les écoles ou le lycée n'ont pas pu avoir lieu : visite des cm2 sur une journée, rencontre lycéens témoins. En revanche un groupe d'élèves de 3<sup>ème</sup> a pu aller faire les portes ouvertes du lycée Sud. Les 3<sup>ème</sup> ont bien fait leur stage d'observation en entreprise.

Devoirs faits : les créneaux ont été plus largement ouverts sur des moments dans la journée où les élèves étaient en permanence ; de ce fait il n'y a eu que quelques élèves sur les créneaux 17h- 18h. Néanmoins ces créneaux ont permis à ces quelques élèves d'avoir un lieu pour travailler à plusieurs en autonomie ; il est sans doute à conserver.

Axe 3 : CESC : quelques actions seulement ont pu avoir lieu : en 6<sup>ème</sup> , l'intervention d'une nutritionniste et de l'infirmière scolaire sur l'équilibre alimentaire ainsi que la plupart des séances prévues sur les compétences psycho- sociales.

Les 5<sup>ème</sup> ont pu bénéficier d'actions de prévention sur les discriminations et le harcèlement.

Une classe de 4<sup>ème</sup> a participé à un concert pédagogique sur les risques auditifs. Le parcours sur l'année sur la Justice s'est bien déroulé : les classes ont bénéficié d'une sortie au tribunal correctionnel pour assister aux audiences, ils ont découvert l'exposition « 13-18 questions de justice ». Deux classes ont pu passer le PSC1.

En 3<sup>ème</sup>, l'éducation à la sexualité et la vie amoureuse a eu lieu avec Mme Mézière et Mme Devisse (planning familial) en demi- groupes non mixtes.

La passation des ASSR 1 et 2 n'a pas pu se faire ; elle est reportée à la rentrée prochaine. Elle se fera au lycée pour les 3<sup>ème</sup>.

Deux soirées étaient initialement prévues à destination des parents, en association avec le Café de la Famille ; une seule soirée a pu se tenir sur l'entrée dans l'adolescence qui a remporté un grand succès.

Toutes les classes de 6èmes ont pu assister à une représentation théâtrale, ainsi que certaines classes de 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>

Un projet était initié juste avant le confinement sur les aménagements des espaces extérieurs du collège. Une rencontre avait eu lieu avec la CAUE pour réfléchir à ce projet. Celui- ci est reporté à l'année prochaine.

### **3- Préparation de la rentrée 2020**

Mme La Principale présente la répartition de la DGH pour la rentrée 2020. Les membres du CA soulignent une nouvelle fois les effectifs importants. Mme La Principale indique qu'à cette date les seuils d'accueil en 5<sup>ème</sup> sont déjà atteints ; les établissements voisins devront prendre les nouvelles demandes d'inscription sur ce niveau. Mme La Principale évoque la rencontre entre les quatre chefs d'établissement du secteur (Vieux Colombier, A Paré, La Madeleine, Epine) et Mme La Directrice Académique où il a été dit que le Département s'engageait dans une réflexion sur une nouvelle sectorisation.

On souligne également dans cette répartition le nombre important de BMP (bloc de moyen provisoire), donc des personnels en temps partagé sur plusieurs établissements pour la plupart. Ceci ajoute des contraintes d'emploi du temps qui sont déjà impactés par le manque de salles.

Mme La Principale propose les dates du 30 novembre au 3 décembre pour la séquence d'observation en entreprise ; le 4 décembre étant réservé à un temps de retour sur ce stage qui a lieu au collège avec un emploi du temps adapté.

Les membres du CA donnent leur accord pour ces dates.

Mme La Principale présente aux membres du CA un projet d'atelier artistique (théâtre et cirque). Le projet est en attente de validation par la DRAAC pour la prise en charge financière d'une partie du projet. Un représentant des enseignants, qui porte ce projet, le présente aux membres du CA et notamment pour ce qui concerne le budget de ce projet. Les membres du CA donnent leur accord pour le budget proposé.

Mme La Principale a rajouté à l'ordre du jour la présentation du dispositif AED en préprofessionnalisation. Une présentation du dispositif est faite aux membres, en indiquant que l'information a été transmise aux enseignants. Une demande pourra être déposée par l'établissement si un ou des enseignants des disciplines concernées (anglais, lettres modernes, espagnol, maths, physique) sont intéressés pour accueillir et être tuteur d'un étudiant dans ce cadre.

Une représentante des enseignants fait part de ses craintes quant à ces contrats : il est indiqué qu'ils pourront prendre en charge des classes en 3<sup>ème</sup> année ; elle se demande s'ils ne pourront pas de fait servir de vivier de remplacement.

L'ordre du jour étant épuisé Mme La Principale clôt ce Conseil d'Administration. En début de séance elle avait annoncé aux membres que ce CA était le dernier qu'elle présidait au collège Jean de l'Epine. Elle remercie tous les membres pour leur implication au sein du collège et leur collaboration.

La séance est levée à 19h35.

Signature du secrétaire de séance

Signature du Président de séance